



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable
des écosystèmes forestiers*

Atelier sous-régional de préparation des échéances futures sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

Douala, 22 - 24 octobre 2022

COMMUNIQUE FINAL

L'Atelier sous-régional de préparation des échéances futures sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est tenu du 22 au 24 octobre 2022, à Douala en République du Cameroun. Il a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec le soutien du Projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC ».

Cet atelier rentrait dans le cadre du Groupe de Travail de la COMIFAC sur les Changements Climatiques (GTCCC). Il avait pour objectif global de s'approprier de la position commune et d'élaborer une Déclaration des pays de l'espace COMIFAC dans le cadre de leur participation à la 27^e Conférence des Parties sous la CCNUCC (CdP 27), sur les enjeux qui y seront discutés du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm El-Sheikh en Égypte.

Y ont pris part, une trentaine de participants venus du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et du Tchad, représentant les ministères en charge de l'environnement, les Points focaux nationaux de la CCNUCC, la Coordination Nationale COMIFAC du Cameroun. Y prenaient également pris part, les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, de la facilitation Allemande du PFBC, du CIFOR, de la GIZ, de WWF, de TRAFFIC et les personnes ressources.

La session d'ouverture des travaux a été marquée par trois allocutions à savoir celle de M. Raymond MBITIKON, Co-Facilitateur du PFBC, du Dr Hervé Martial MAIDOU, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture de M. Timothée KAGONBET, Point Focal de la CCNUCC du Cameroun, représentant du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun (MINEPDED).

La phase protocolaire a été suivie par la mise en place du bureau de l'atelier composé comme suit :

Président : M. Timothée KAGONBET, Point Focal Changement Climatique du Cameroun et Président en exercice du GTCCC ;

Vice-Président : M. Prudence BIZIMANA, représentant du Point Focal de la CCNUCC du Burundi ;

1^e Rapporteur : M. Aubin NDODJIDE, Point Focal du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique du Tchad ;

2^e Rapporteur : M. Igor TOLA KOGADOU, Point Focal de la CCNUCC de la République Centrafricaine.

Après la présentation des participants, l'agenda de l'atelier a été adopté avec amendements.

Les travaux se sont poursuivis en plénière et ont consisté en des présentations techniques sur :

- les enjeux de la Conférence des Parties (CdP 27) de Sharm El-Sheikh ;
- l'ordre du jour de la COP 27 ;
- l'état de mise en œuvre de la feuille de route et des recommandations issues de l'atelier sous-régional de décryptage des résultats de la 26^e Conférence des Parties à la Convention Climat tenu à Kigali au Rwanda du 25 au 27 janvier 2022 ;
- la stratégie de participation des pays membres de la COMIFAC à la COP 27.

En outre, les participants ont été édifiés sur les attentes des organisations internationales à savoir WWF, CIFOR et Facilitation du PFBC, relatives aux enjeux de la COP 27 pour les pays d'Afrique Centrale, notamment (i) la nécessité d'un mécanisme de financement pour la mise en œuvre des CDN, d'un mécanisme de financement pour les pertes et préjudices, d'une plus grande prise en compte du HFLD (High Forest Low Degradation), (ii) l'état d'avancement des démarches en vue de la mobilisation des fonds annoncés à Glasgow ; (iii) la task force sur le paiement des services écosystémiques.

Les présentations en plénière ont été suivies des débats ayant permis aux participants de prendre des résolutions et formuler les recommandations suivantes :

Résolutions

Les participants ont :

- Pris acte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route et des recommandations formulées lors du précédent atelier du GTCCC tenu à Kigali en janvier 2022 ;
- Adopté la déclaration de position commune argumentée des pays de l'espace COMIFAC sur les points de l'ordre du jour de la COP 27, d'intérêt pour la sous-région à porter par les pays lors des négociations à Sharm El-Sheikh ;
- Pris acte du programme des interventions de la COMIFAC, ses pays membres et ses partenaires dans le pavillon COMIFAC-CEEAC sur le site de la COP 27 ;

- Adopté la stratégie de participation des délégués des pays membres de la COMIFAC à la COP 27.

Recommandations

❖ A la Présidence sortante du Groupe de Travail Climat assurée par le Cameroun

- Travailler pendant au moins un an de concert avec la Présidence entrante du Groupe de Travail Climat devant être assurée par le Burundi.

❖ Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

- Saisir les pays afin qu'ils mettent à la disposition du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des ressources financières pour lui permettre de mieux préparer la participation de la sous-région aux Conférences des Parties à venir ;
- Recruter en urgence, l'Expert Climat qui sera chargé d'animer le Groupe de travail Climat de la COMIFAC ;
- Faire le plaidoyer aux plus hauts décideurs politiques lors des rencontres de négociations en vue de soutenir la désignation et la participation des cadres nationaux en nombre et en qualité aux rencontres de négociations ;
- Transmettre aux Points Focaux Climat dans les meilleurs délais, le programme des interventions de la COMIFAC, ses pays membres et ses partenaires dans le pavillon COMIFAC-CEEAC à la COP 27 ;
- Faciliter l'organisation d'une réunion technique (side event) avec l'équipe de la CEEAC concernant l'initiative pour la transparence climatique (ICAT) en marge de la COP 27 ;
- Organiser une réunion de débriefing des Ministres lors de la COP 27 ;
- Accompagner les pays dans la mobilisation des financements pour l'appropriation et la mise en œuvre de leurs CDN révisées ;
- Accompagner les pays membres n'ayant pas encore finalisé leur CDN ;
- Développer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des CDN dans les pays membres de la COMIFAC.

❖ Aux pays :

- Designier les experts nationaux chargés du suivi des questions relatives aux pertes et préjudices ;
- Prévoir dans les budgets nationaux, des financements pour soutenir les plans de travail des structures nationales en charge des négociations climat ;
- Designier les experts nationaux chargés du suivi des questions relatives à l'article 6 de la Convention ;
- Designier les experts nationaux chargés du suivi des questions relatives à la transparence ;
- Allouer une partie de leur enveloppe (FEM, FVC, Fonds adaptation, BAD, etc.) pour le développement des projets sous-régionaux portés par la COMIFAC ;

- Faciliter l'organisation d'un dialogue en concertation avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour clarifier et redéfinir si besoin les rôles institutionnels de toutes les parties prenantes et du forum des écosystèmes denses et humides d'Afrique Centrale en application du Traité de la COMIFAC.

❖ **Aux Points Focaux Climat**

- Travailler de concert et en urgence avec les Points Focaux FEM dans la définition des modalités d'utilisation des fonds du FEM 8 au niveau pays ;
- Travailler de concert avec les Points focaux FVC et la COMIFAC en vue de développer des projets readiness sous-régionaux à soumettre au FVC, eu égard à l'expérience de la COMIFAC en la matière ;
- Poursuivre le développement de deux (02) projets-sous régionaux relatifs à l'adaptation et à l'atténuation et mobiliser les financements nécessaires pour leur mise en œuvre.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » pour l'appui à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 24 octobre 2022

Les participants